

VIVRE À *Marck*

Votre magazine municipal

PRINTEMPS 2023  53



DOSSIER

COMMENT SONT FLEURIS VOS QUARTIERS ?

PAGE 8 ET 9

À DÉCOUVRIR DANS CE MAGAZINE



La ville va "Marck & l'Été", demandez le programme des festivités !

page 6

Fibre, caméras, commerces : découvrez toutes les dernières actualités de la commune !

pages 12-13



À mi-mandat, quel est le bilan de votre équipe municipale ?

pages 16-17

SOMMAIRE



4-5

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Retour sur les temps forts de ces derniers mois.



6

QUOI DE PRÉVU

La ville va "Marck & l'Été", on vous explique tout !

8-9

FLEURIR LA VILLE : MODE D'EMPLOI



12-13

L'ACTU

La ville bientôt éligible à 100% à la fibre !



16-17

QUEL BILAN POUR LA MUNICIPALITÉ ?



15 ÉDUCATION-JEUNESSE

Focus sur les trois derniers mois des petits Marckois

18-19

FOCUS SUR LE BUDGET 2023



20-21

AGENDA

22 TRIBUNES POLITIQUES

Directeur de la publication : Corinne Noël, Maire de Marck | Rédaction et photos : Service communication - Adrien Boussemart, Aurore Cronie, Chloé Thomas | Conception : Happy Day | Impression : NordImprim | 53^{ème} bulletin municipal - Mai 2023



Corinne Noël

Maire de Marck
Vice-présidente de
Grand Calais Terres & Mers

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Ça y est, le printemps est là ! Après un hiver chargé en incertitudes économiques, politiques et financières, et rythmé par l'inflation, il est réconfortant de voir la nature renaître. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de découvrir dans ce magazine le travail exemplaire effectué par les agents municipaux, plus particulièrement le service environnement et cadre de vie, pour embellir notre belle commune.

La fin de l'hiver a aussi été marquée par le vote du budget 2023 au conseil municipal. Un budget ambitieux permettant d'offrir un service public de qualité sans augmenter ni les impôts locaux ni la dette par habitant. Ce rendez-vous annuel était ô combien important pour la collectivité notamment à l'heure où la Municipalité se doit de faire des économies.

Ces économies sont indispensables pour permettre à Marck de rester une ville saine financièrement, nous offrant la possibilité de respecter nos engagements pris devant vous en 2020. Parmi les 155 propositions rédigées dans le programme de la majorité municipale, plus de la moitié ont déjà été réalisées à mi-mandat.

Dans ce nouveau numéro de Vivre à Marck, nous revenons largement sur ce bilan. Il reste environ une cinquantaine de propositions à mettre en œuvre mais soyez-en sûr, nous ferons le maximum pour y parvenir. Nous travaillons sans relâche, au quotidien, pour vous offrir un service public de qualité, proche de vous, un cadre de vie agréable à la hauteur de l'amour que nous portons à notre chère commune.

Je sais à quel point vous êtes également attachés à notre ville, à son avenir. Dans les prochains mois, nous continuerons à développer les rendez-vous de démocratie locale. Nous l'observons chaque jour. Vous avez des envies, des idées, des aspirations pour la commune et ses projets futurs.

C'est la raison pour laquelle vous serez régulièrement conviés à vous exprimer sur les projets que nous imaginons pour Marck, comme nous l'avons fait pour la médiathèque en mars. Vous le savez, depuis plusieurs années, nous mettons un point d'honneur à vous écouter, vous entendre, vous suivre. Ce n'est que le début. Nous poursuivons la transformation de Marck, ensemble.

*Au plaisir de vous croiser prochainement,
dans les rues de Marck ou lors de nos événements !*

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Événements

Une nouvelle miss, une star et des rires **AVANT L'ÉTÉ**

Depuis début mars, les Marckois ont connu des événements festifs et de qualité. Ces trois derniers mois ont été marqués par le show de l'humoriste Arnaud Ducret, la traditionnelle brocante de Printemps et le 1^{er} Salon du Bien-Être. Retour en images.



Le 4 mars, dans un complexe Hubert Seban comble, **Amanda Gournay, 20 ans**, étudiante infirmière, a été élue Miss Marck 2023. **Félicitations à elle et à ses dauphines** Lindsya Dubail, 1^{ère} dauphine, Marie-Lou Poiret, 2^{ème} dauphine Nell Leroy, prix de la ville et Lilou Barré, prix du jury.



Le 19 mars, une cérémonie s'est tenue sur la place de l'Europe pour **rendre hommage aux victimes tombées durant la guerre d'Algérie** et les combats du Maroc et de la Tunisie en présence des élus du Conseil Municipal.



Le 24 mars, l'humoriste et acteur **Arnaud Ducret a montré toute l'étendue de son talent** durant 2 heures devant plus de 500 personnes au complexe Hubert Seban.



Le 10 avril, la traditionnelle **chasse aux œufs** organisée par le CMJ a connu un gros succès malgré la pluie !



Les 15 et 16 avril a eu lieu **le premier Salon du Bien-Être à Marck**. Organisé par la ville et l'association Au Bien-Être Marckois, ce salon était l'occasion de découvrir une quarantaine d'exposants autour du magnétisme, des bien-faits, des massages, la sophrologie, etc. Plus de mille personnes ont fait le déplacement.



Le 15 avril, 9 miss ont participé, en marge du Salon du Bien-Être, au concours Miss Cooking. Elles ont cuisiné aux côtés de grands chefs de l'association Les Chefs en Nord.



Une fois encore, **la Brocante de Printemps a connu un beau succès le 2 avril** avec des milliers de personnes qui se sont déplacées pour se balader et faire de bonnes affaires.



Le 19 avril, plus de 900 personnes ont assisté au **Bal Masqué de Cendrillon** au complexe Hubert Seban. Un spectacle gratuit qui a ravi les jeunes Marckois.



Le 30 avril, un hommage a été rendu **aux déportés sans distinction de la Seconde guerre mondiale** en cette journée nationale du souvenir des victimes de la déportation. N'oublions jamais.



Le 1^{er} mai, la municipalité a mis à l'honneur une trentaine de Marckois au complexe Hubert Seban. Pour les féliciter et **les remercier de leur dévouement quotidien depuis 20, 30, 35 ou 40 ans**, ils ont reçu une médaille, un diplôme et un brin de muguet.

QUOI DE PRÉVU ?

La municipalité va Marck & l'Été dans **TOUTE LA VILLE !**

Les festivités de Marck & l'Été, qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, la municipalité met un point d'honneur à offrir un programme avec des festivités riches et de qualité aux Marckois. Cet été, place à la nouveauté avec "Marck & l'Été".

Au programme, en plus des événements traditionnels (feu d'artifice, guinguette, jeux gonflables), 7 dates d'événements organisés aux quatre coins de Marck, dans tous les quartiers de la commune pour être au plus proche des Marckois. L'objectif est aussi d'offrir la possibilité, notamment aux jeunes marckois, de se divertir à quelques mètres de chez eux. **La ville va "Marck & l'Été" dès le 5 juillet et ce jusqu'au 23 août.**

Le programme, demandez le programme !

1 Les festivités débutent **le 5 juillet** sur la place de l'Europe. De 14h à 18h, **plusieurs structures gonflables seront installées**. Les amateurs de sensations fortes pourront glisser sur l'eau, **à quelques pas de la mairie**, faire une partie de pistolet à eau dans un chateau gonflable...

2 Le **19 juillet**, les Marckois pourront participer dès 14h à **une partie de laser game à la Ferme des Aigrettes**. Les joueurs devront faire preuve de cohésion d'équipe, stratégie, rapidité et dextérité pour l'emporter !

3 Le lendemain, **le 20 juillet**, dès 14h, les amoureux du ballon rond ont rendez-vous dans le quartier Schweitzer, près du city stade, pour **une journée football**. Au programme : un babyfoot géant, un terrain gonflable etc.

4 Le **3 août**, les amateurs d'énigmes et des jeux de

stratégie pourront se rendre aux Hemmes de Marck dès 14h, plus précisément à **la Maison des Islandais, pour un Escape Game**, un jeu d'énigmes qui se vit en équipe.

5 Le **9 août**, les Marckois pourront profiter d'une nouvelle journée foot mais cette fois-ci...de **bubble foot**. Entourés d'une bulle gonflable en plastique transparent qui ne laisse dépasser que les jambes des joueurs, **ils joueront un match endiablé sur le terrain de football du Fort-Vert** dès 14h.

6 Le 18 août, place à une nouvelle séance de **laser game mais... fluo !** Rendez-vous au complexe Hubert Seban de 19h à 23h vêtus de vêtements de couleurs vives.

7 Le 23 août, afin de terminer les festivités de Marck & l'Été, les habitants des Hautes-Communes pourront assister à **une initiation de BMX sur leur placette** flambant neuve après plusieurs mois de travaux.

Paroles d'ÉLUS "

Tony Masson, conseiller municipal délégué aux fêtes et à la culture



L'inflation a poussé la Municipalité à faire des économies afin de maintenir un budget à l'équilibre. Néanmoins, l'équipe municipale a redoublé d'efforts pour mettre sur pied une programmation

estivale festive pour l'ensemble des Marckois. Des économies oui, mais des manifestations toujours attractives et de qualité. La ville va une fois encore "Marck & l'Été" mais aussi l'automne avec une série d'événements et de surprises à découvrir dans les pages agenda (p.20-21). N'hésitez pas aussi à vous rendre sur le site internet de la commune pour ne rien rater !



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Un repas et de belles danses pour FÊTER LE PRINTEMPS

C'est devenu au fil des années un rendez-vous. Une fois encore, le CCAS a organisé son traditionnel Repas de Printemps à plus de 160 aînés. Un bon moment vécu en chansons.



Chaque jour, la Municipalité, par le biais du CCAS, se mobilise pour ses aînés en menant ses missions quotidiennes (lire ci-dessous). Afin d'offrir un moment de bien-être aux seniors et de **contribuer à maintenir du lien social**, le CCAS organise ses traditionnels repas. Le 15 mars, plus de 160 aînés ont profité du Repas de Printemps au complexe Hubert Seban. Autour de bons plats, ils ont passé **un bon moment convivial et festif toute l'après-midi** en écoutant un duo de musiciens.

Prochain repas du CCAS ? Le Repas de la Ducasse aura lieu le mercredi 14 juin au complexe Hubert Seban. Pour s'inscrire, il faut se rapprocher du CCAS (tél : 03 21 46 22 16)



Paroles d'ÉLUS

Sophie Millien,
adjointe aux solidarités



La Municipalité se mobilise chaque jour, par le biais du CCAS, pour s'assurer du bien-être de ses aînés. Les temps forts, les sorties, les repas de l'année permettent de garder le contact avec eux et de maintenir un lien social avec le reste de la population. Tout comme la ville, le Centre Communal d'Action Sociale jouit d'une gestion saine qui permet de maintenir une bonne qualité de service et d'investir. De nouvelles chaises, tables et de nouveaux fauteuils ont ainsi été achetés pour le foyer de l'Âge d'Or et pour le grand bonheur des anciens.



Que fait le CCAS au quotidien ?

Les missions du CCAS permettent d'offrir des services à la population marchoise tant **pour les personnes âgées que pour les personnes en difficulté**. L'une des missions est d'accompagner les administrés pour **faciliter les démarches pour obtenir des aides sociales légales** (emploi, santé), accéder à leurs droits ou d'élaborer un dossier de surendettement par exemple. La structure gère aussi l'épicerie solidaire ÉpiSol, **aide les bénéficiaires pour obtenir un logement, à monter un dossier** pour l'accèsion à la propriété, peut organiser un rendez-vous avec un travailleur social, un conciliateur de justice etc.

Découvrez les coulisses d'une ville fleurie

Chaque année, le service environnement et cadre de vie se mobilise pour fleurir les rues, et embellir les bâtiments. À quelques semaines de l'été, on vous explique les secrets de fabrication du fleurissement communal.

Des milliers de fleurs soignées de longues semaines

Chaque année, ils sont mobilisés pour fleurir et embellir le cadre de vie des Marckois. Leur investissement et leur expertise a d'ailleurs permis à Marck d'obtenir la 3^{ème} fleur au concours des villes et villages fleuris. Début avril, les agents du service environnement et cadre de vie **reçoivent des milliers de mini mottes.**

Cette année, ce sont plus de 7 000 plantes (des petunias, des cleomes, des begonias, des nicotianas etc) qui ont été livrées en provenance de Belgique. Afin de **réaliser des économies d'énergie**, le service opte pour cette solution. Acquérir des graines et les semer serait trop coûteux.

Où les fleurs seront-elles plantées?

Ces fleurs, qui auront grandi, seront ensuite plantées dans les jardinières, terre-pleins et massifs répartis à Marck-Centre, aux Hemmes-de-Marck, au Fort-Vert ou sur le rond-point du Moulin. L'opération durera environ **trois semaines pour planter les milliers de fleurs.** Avant chaque plantation, les agents du service discutent et décident ensemble des endroits où planter les fleurs en fonction de leur variété et de leurs caractéristiques.

Quand seront-elles plantées ?

Les fleurs seront entreposées **jusqu'aux Saints de glace pour éviter tout risque de gel.** "Nous les surveillons chaque jour et on les arrose une fois par semaine avec de l'eau de pluie récupérée, précise Jean-Paul Sevrette, responsable du service. Une décision prise il y a plusieurs années".

Comment sont-elles préparées ?

Ces mini mottes sont rempotées dans des pots plus volumineux avec du terreau et un mélange à base de corne broyée et **installées sous une serre ou dans les locaux des services techniques** où règnent une chaleur oscillant entre 15 et 25°C l'après-midi.

15

agents composent le service environnement et cadre de vie

7 000

fleurs seront plantées mi-mai

3 900

bulbes ont été plantés en automne



DOSSIER - LES COULISSES D'UNE VILLE FLEURIE

Embellir oui, mais en économisant l'eau !

L'eau est **une ressource à économiser, à préserver**. Ce n'est un secret pour personne. L'année dernière, la France a fait face à un épisode inédit de sécheresse. La préfecture du Pas-de-Calais a imposé des restrictions de consommation d'eau.

Plus aucune jardinière suspendue

Afin de limiter sa consommation en eau et ainsi la préserver, la Municipalité a **décidé de ne pas utiliser les jardinières suspendues** jusque là installées le long des avenues François Mitterrand et de Calais. En effet, en raison de la configuration de ces suspensions et des caractéristiques des plantes utilisées et afin d'obtenir un fleurissement optimal, les agents municipaux devaient régulièrement



arroser les fleurs plantées. Toujours avec cette **volonté de réduire la consommation en eau** de la commune, les agents procèdent au **paillage des massifs** aux quatre coins de la ville. Ce procédé,

consistant à disposer du broyage de branches au pied des plantes, permet de limiter l'évaporation de l'eau et donc de maintenir la fraîcheur des sols.



Envoyez nous vos plus belles photos fleuries sur les réseaux sociaux !

#ilfaitbonvivreàMarck

Paroles d'ÉLUS "



Jean-Michel Taccoen,
adjoint à l'environnement

Depuis 2014, la municipalité met un point d'orgue à développer la biodiversité dans la commune. C'est la raison pour laquelle nous avons réhabilité l'étang des Dryades, et nous étendons la zone de "gestion différenciée" des pelouses, consistant à les tondre une à deux fois par an pour (ré)inviter les insectes dans nos massifs de fleurs. Ce sont des gestes simples mais ô combien importants pour le bien-être de tous.



Au quotidien, afin d'embellir la commune, les agents du service environnement et cadre de vie sont mobilisés pour tondre les pelouses et s'assurer de l'absence de déchets dans les parterres de fleurs et sur la voirie. Afin de favoriser la biodiversité, les agents assurent une "gestion différenciée" des pelouses. Ainsi, certaines d'entre elles sont tondues une ou deux fois par an.

ZOOM SUR

Des meubles conçus sur-mesure **POUR VOUS**

Depuis de longues années, le service menuiserie et son unique agent imagine, confectionne et monte des meubles dans des bâtiments communaux accueillant le public.

Il est peu connu des Marckois et pourtant ils sont nombreux à connaître ses créations. Olivier Martin, ébéniste, 45 ans, est un agent du service menuiserie. Discret, travailleur de l'ombre, à lui seul, **il imagine, fabrique et monte une multitude de meubles** pour la collectivité.

Depuis une quinzaine d'années, il met son savoir-faire au profit de la Municipalité pour construire des meubles sur mesures présents **dans de nombreux bâtiments communaux accueillant du public**, ou non. Créer ces meubles en interne permet de faire des économies tout en confectionnant du mobilier sur-mesure et ainsi répondre au mieux aux besoins des agents et de la population.

Maison France Services, police, services techniques...

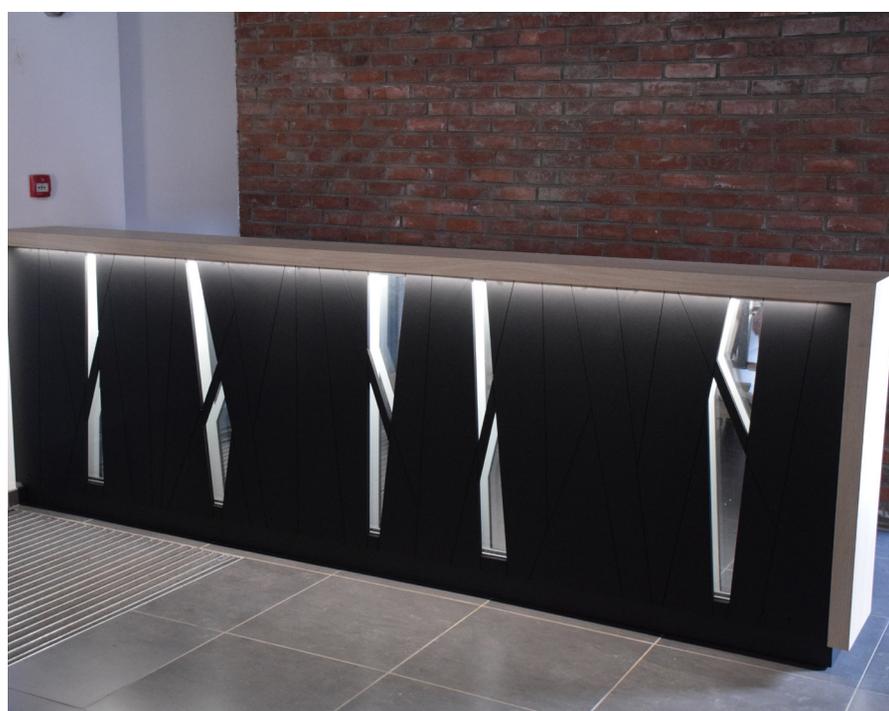
Ces derniers mois, il a ainsi créé l'ensemble du mobilier installé dans



le nouveau poste de la police municipale inauguré en septembre 2022. Olivier a également **construit les bureaux des locaux de la Maison France Services**, visités déjà par des milliers de personnes depuis son ouverture en juillet mais aussi

le bureau de l'accueil des services techniques bien connu des Marckois. **Des créations qui demandent des semaines de travail.** Dernière création en date ? Un nouveau bar pour la Ferme des Aigrettes.

Un nouveau bar à la Ferme des Aigrettes



Début avril, après des semaines de travail dans son atelier, Olivier Martin, aidé de ses collègues des services techniques, a **installé un nouveau bar dans la grande salle de la Ferme des Aigrettes**. Un mobilier sur-mesure, dans l'ère du temps, offrant un vrai coup de jeune à cette salle, pouvant accueillir 80 personnes, disponible à la location. Équipé de LED en façade et le long du bar, **le bar a nécessité près de trois semaines de travail** pour Olivier. "J'ai d'abord pris les mesures et en fonction des besoins, j'ai commandé les pièces et les panneaux de bois pour sa confection, raconte l'ébéniste de formation. J'ai travaillé en collaboration avec le dessinateur de la commune qui a conçu un plan" **Intéressé pour louer la salle ? Contactez le 03 21 46 22 00.**

Comment sont fabriqués les meubles ?

Chacune de ses créations demande plusieurs semaines de travail. Avant d'intégrer son atelier et de façonner le bois, l'agent municipal **prend des mesures, imagine le meuble et s'adapte à l'écoute** des souhaits des uns et des autres. "Ensuite, on travaille systématiquement avec mon collègue dessinateur sur un plan, explique le menuisier. Je commande alors les pièces, les panneaux en bois et à la réception des matériaux, je me mets au travail dans mon atelier".

Il est alors mobilisé plusieurs semaines "à 200%" pour respecter les délais et répondre aux besoins de la population le plus rapidement possible.

Lorsqu'il n'est pas derrière ses scies, à modeler le bois, **il prête main-forte au service mécanique et lors des manifestations** organisées sur la commune.

Inversement, il est régulièrement épaulé par ses collègues électriciens pour le raccordement des prises

encastrées dans les bâtiments communaux par exemple.

Quelles sont les meubles prochainement conçus ?

Dans les mois à venir, le service menuiserie va concevoir **des meubles pour la Maison de la Petite Enfance** mais aussi des bureaux pour les services administratifs de la mairie.

Paroles d'ÉLUS "

Fabrice Martin, adjoint aux travaux



Chaque jour, nous travaillons à la rénovation de vos quartiers, de la voirie et de notre patrimoine local afin

de vous offrir un cadre de vie agréable et à la hauteur de vos aspirations et ce malgré le contexte économique et l'inflation nous poussant à faire des économies. Ainsi, réaliser du mobilier en interne est une vraie value. On peut adapter les meubles, les modeler en fonction des besoins des agents municipaux, de la population et à moindre coût. C'est de cette façon, en faisant ces petites économies que nous parviendrons à répondre à un maximum de vos besoins tout en mettant sur pied des projets ambitieux susceptibles d'améliorer votre quotidien.

10

projets de mobiliers conçus par an





L'ACTU

La ville bientôt éligible à la fibre à 100% !



Le déploiement de la fibre se termine à Marck. À l'aube de l'été, seuls une cinquantaine de logements ne sont pas encore raccordés à l'internet très haut débit. On fait le point.

Depuis de nombreuses années, la ville de Marck est tournée vers le numérique comme le prouve l'obtention des trois arobases du «Label territoire ville internet» depuis 2015. Cinq ans après le lancement de la commercialisation, **son déploiement de la fibre est bientôt terminé.**

Objectif 100%

Début mai, une cinquantaine de logements n'étaient pas encore éligibles à la fibre sur **4594 logements** concernés par l'opération. Prochainement, des travaux vont être réalisés dans les secteurs du Colombier, avenue

François Mitterrand et avenue du Général de Gaulle.

Preuve de l'attrait des Marckois pour l'internet très haut débit, **deux foyers sur trois se sont rapprochés d'un opérateur pour y souscrire.** Néanmoins, il est important pour les habitants qui n'ont pas encore passé le pas de se rapprocher de leur opérateur.

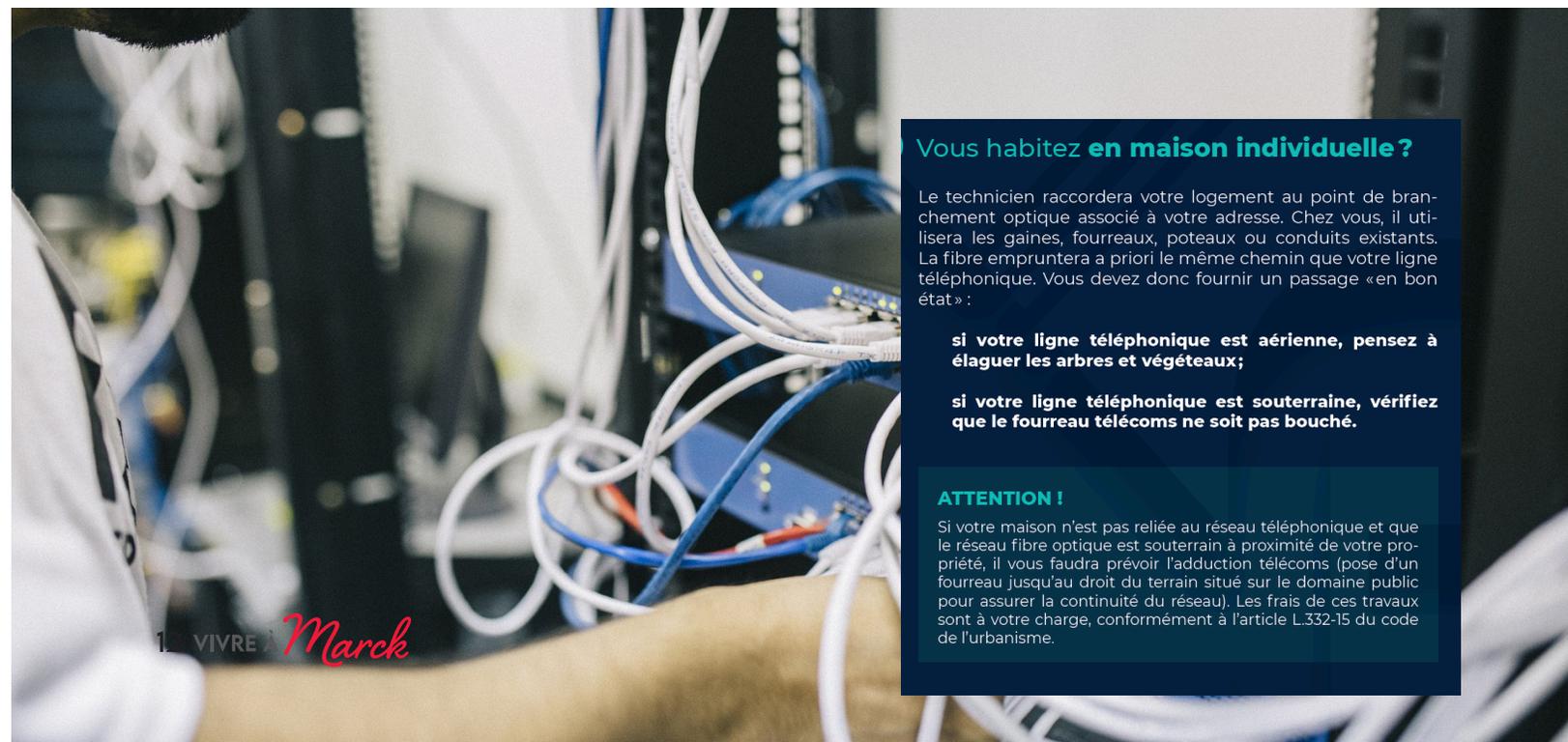
Un risque à éviter

À l'horizon 2030, le réseau cuivre sera plus exploité. **Cet arrêt d'exploitation pourrait même intervenir quelques années plus tôt.** En d'autres termes, l'ensemble des

foyers français aura **prochainement l'obligation de se connecter à l'internet très haut débit** via le réseau fibre.

Afin d'éviter un nombre trop important de demandes de raccordement à la fibre à réaliser à quelques mois de l'échéance, il est recommandé aux habitants de réaliser les démarches pour migrer vers la fibre et ainsi bénéficier d'un débit internet en haute qualité pouvant atteindre 1Gbit/s soit 50 fois plus rapide que le réseau ADSL.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://xpfibre.com/faq>.



Vous habitez en maison individuelle ?

Le technicien raccordera votre logement au point de branchement optique associé à votre adresse. Chez vous, il utilisera les gaines, fourreaux, poteaux ou conduits existants. La fibre empruntera a priori le même chemin que votre ligne téléphonique. Vous devez donc fournir un passage «en bon état» :

si votre ligne téléphonique est aérienne, pensez à élaguer les arbres et végétaux;

si votre ligne téléphonique est souterraine, vérifiez que le fourreau télécoms ne soit pas bouché.

ATTENTION !

Si votre maison n'est pas reliée au réseau téléphonique et que le réseau fibre optique est souterrain à proximité de votre propriété, il vous faudra prévoir l'adduction télécoms (pose d'un fourreau jusqu'au droit du terrain situé sur le domaine public pour assurer la continuité du réseau). Les frais de ces travaux sont à votre charge, conformément à l'article L.332-15 du code de l'urbanisme.

La vidéoverbalisation sera opérationnelle en juin

Afin de lutter contre les incivilités routières aux abords des établissements scolaires de la commune, un dispositif de vidéoverbalisation va être mis en place. Explications.

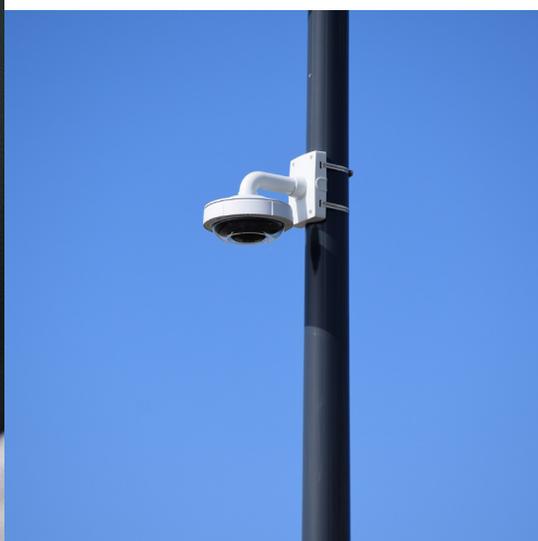


En juin, la municipalité déploiera un dispositif de vidéoverbalisation pour **assurer la sécurité aux abords des écoles et de la Maison de la Petite Enfance**. Les automobilistes et cyclomotoristes réalisant des infractions pourront ainsi être verbalisés en direct.

La prévention d'abord privilégiée
Un dispositif unique dans le Calaisis qui devrait permettre de dissuader les contrevenants et ainsi **garantir la sécurité des enfants aux**

abords des écoles. D'un coût avoisinant les **80 000 euros**, la vidéoverbalisation a apporté satisfaction et permis de diminuer le nombre d'accidents de la route dans toutes les communes couvertes par le dispositif. Les images pourront être **visualisées par un agent de police judiciaire adjoint**, seule personne habilitée à les visionner, afin d'aider à l'aboutissement d'une enquête. Dans un premier temps, la prévention sera privilégiée.

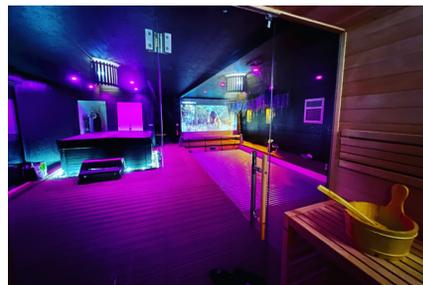
Les caméras de l'opération Terminus ont été installées



Afin d'endiguer les tentatives de traversées de la Manche par des migrants, le gouvernement britannique a proposé aux communes de la Côte d'Opale de **financer intégralement l'installation de caméras**. Voté par le conseil municipal en mars 2022, le dispositif Terminus est désormais opérationnel. **Huit caméras ont été installées** à proximité des axes susceptibles d'être empruntés par les réseaux de passeurs. Les images de **ces caméras sont visionnables depuis le centre de supervision urbain** situé à la mairie et à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) à Arras.

En bref

Un nouveau gîte - spa privatif



Depuis mars 2023, un nouveau gîte **La Fénardière** a ouvert au 2400 rue d'Enfer. Il est possible de réserver à l'heure ou la nuit pour s'y détendre.. **Un lieu totalement privatif offrant un spa, une piscine et un sauna privatifs**. Pour réserver, il suffit de contacter l'établissement au 06 72 84 86 79 ou par mail à l'adresse sci@fenard.fr. Il est possible de réserver en ligne sur le site internet : <https://fenardiere.fr>.

Un salon de bien-être a ouvert au Fort-Vert



Depuis le début de l'année, **Le Bonheur d'être soi**, un nouveau salon de bien-être a ouvert ses portes au 1432 avenue de Verdun. Isabelle Selingue réalise des massages californiens, du visage, du cuir chevelu mais également des soins énergétiques et du Reiki dans **son salon de massage aménagé avec soin**. Intéressés ? Prestations disponibles sur rendez-vous en contactant le 06 26 81 70 43.

Vous venez d'arriver à Marck ? Faites le savoir !

Afin de vous proposer les services de qualité mis en place par la commune, nous devons vous connaître. Ainsi, si vous ne l'avez pas encore fait entre mars 2020 et aujourd'hui, rendez-vous sur www.ville-marck.fr/vous-etes-un-nouvel-arrivant. Le 24 juin prochain aura lieu une cérémonie pour vous souhaiter la bienvenue !

PETITE ENFANCE

Une semaine pour éveiller l'esprit artistique des plus petits



Du 18 au 25 mars, la Maison de la Petite Enfance a participé à la Semaine de la Petite Enfance qui est devenue au fil des années **un rendez-vous incontournable**. Un événement qui a connu un franc succès au sein de la Maison de la Petite Enfance. Cette année, la semaine était axée autour du personnage **"POP", ce dinosaure multicolore connu par beaucoup de parents** et d'enfants. Les enfants de plus de trois mois ont vécu de beaux moments de partage et d'émerveillement artistique et culturelle **en compagnie des professionnels, de Sabrina Mercier, adjointe** à la petite enfance et...de la mascotte POP le dinosaure multicolore.

Tout au long de la semaine, les enfants ont pu découvrir des contes, **participer à la confection de pop-corn**, à des activités manuelles et surtout assister à des spectacles.



Paroles d'ÉLUS ”



Sabrina Mercier, adjointe à la Petite Enfance

S'assurer du bien-être des enfants, on y travaille au quotidien. Tout cela passe aussi par des temps forts conviviaux. Les ateliers parents-enfants, la journée festive organisée en août, le spectacle de fin d'année et...la semaine de la petite enfance permettent aux parents d'échanger et de voir leurs enfants se développer accompagnés des professionnels.



Quoi de prévu cet été pour LES JEUNES MARCKOIS ?

Chaque été, le service jeunesse et éducation propose un programme varié et de qualité pour les enfants pris en charge à l'accueil de loisirs. Entre sorties, activités, jeux à thèmes, il y en aura pour tous les goûts !

Afin d'offrir de belles vacances d'été aux jeunes Marckois et **des activités variées et de qualité**, le service jeunesse a mis sur pied un programme de sept semaines à l'accueil de loisirs entre le lundi 10 juillet et le vendredi 25 août.

Ces activités seront animées par **65 animateurs qualifiés pour une capacité maximum de 300 enfants** par semaine de 9h à 17h, avec possibilité de garderie de 7h45 à 9h et de 17h à 18h et avec transport gratuit possible.

Quel est le programme ?

- des journées à thème (enquête policière, super-héros...)
- des « intervalles » géants
- des journées avec des structures gonflables
- **des sorties ludiques à Bal Parc, Bagatelle, Plopsaland, etc**
- de nombreuses sorties : piscine, Coupole de St Omer, plage de Calais, Eurolac...
- **toutes les activités des festivités "Marck & l'Été"** (p. 6)



Nouveautés cette année

Cette année, les enfants auront la possibilité de prolonger leur journée avec des veillées avec barbecue. **Les enfants réaliseront deux spectacles lors des différentes sessions** et 2 spectacles seront proposés aux parents et aux enfants.

Comment s'inscrire ?

Le planning d'activités sera mis en ligne **dès le 23 juin**. Pour s'inscrire, il faut contacter le directeur de l'accueil au 03 21 46 22 22 ou par mail vincent.briez@ville-marck.fr



Mi-mai, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dévoilera le premier numéro de son magazine municipal intitulé "**Le P'tit Marckois**". Vous pourrez y découvrir toutes les actions des jeunes élus depuis leur élection.

Paroles d'ÉLUS "

Quentin Willaume, adjoint à l'éducation



C'est l'une des priorités de la municipalité : offrir de bonnes conditions d'apprentissage aux élèves mais aussi de bons moments de détente et d'amusement indispensables à leur bon développement. Comme chaque année, la municipalité offre de nombreuses activités de qualité et diversifiées pour les jeunes Marckois. Il y en aura pour tous les goûts ! Les derniers mois ont été chargés pour les jeunes Marckois avec le Forum Sécurité, le Forum du développement durable, le Cross des écoles. Les jeunes du CMJ ont aussi été mobilisés. L'ensemble de leurs actions seront à découvrir dans le 1^{er} numéro du "**P'tit Marckois**" distribué dans les écoles marckois.

POLITIQUE

Quel bilan pour la Municipalité à **MI-MANDAT** ?

Trois ans après l'élection de l'équipe municipale de 2020, plus de 54% des propositions du programme ont d'ores et déjà été réalisées pour poursuivre la transformation de Marck. On fait le point sur ce bilan à mi-mandat.

85 propositions sur 155 déjà réalisées pour les Marckois

Chose promise, chose due. Entre 2014 et 2020, 95% du programme avait été réalisé. Sur 155 propositions présentées lors des élections municipales de 2020, la Municipalité en a déjà effectué **85 sans hausse d'impôt** et en améliorant le quotidien des Marckois.

Environnement

La Municipalité a réalisé le réaménagement de **l'étang des Dryades** en sécurisant et en installant le ponton pour les pêcheurs, développé la Dune Noyon, encouragé la biodiversité, **reboisé la Ferme des Aigrettes** et classé plusieurs dizaines d'hectares en zone naturelle pour les préserver.

Démocratie locale

Avant même la mi-mandat, l'équipe municipale a déjà réalisé l'ensemble de ses propositions pour **développer la démocratie locale** : l'organisation de permanences d'élus, l'instauration d'un référendum d'initiative citoyenne, l'organisation de **comités consultatifs**, etc.



Circulation

Afin de **ralentir la circulation** avenue du Général-de-Gaulle au Fort-Vert, un axe très passant, la Municipalité a installé des **feux récompenses**.

Santé

Afin de développer l'offre médicale, la Municipalité a vendu le terrain communal, situé avenue de Verdun, qui a vu **s'implanter la Maison de Santé** en 2022.

Sécurité

En matière de sécurité, la Municipalité travaille afin de limiter un maximum les incivilités. Depuis 2020, **de nouvelles caméras de vidéoprotection** ont été installées au Fort-Vert, aux Hemmes et un système de **vidéoverbalisation sera prochainement** mis en place afin de sécuriser les abords des écoles. La Municipalité a également inauguré un nouveau poste de police municipale et un centre de supervision urbain.

Mobilités

Depuis 2020, la Municipalité a participé à la création d'un réseau de véloroutes entre Calais et Oye-Plage. Afin de **développer les modes de transport doux**, l'équipe municipale a également encouragé la pratique du vélo avec de nouveaux aménagements cyclistes près des écoles et une voie douce le long du canal de Marck.



Logement / Urbanisme

La Municipalité s'est efforcée de développer le cœur de ville. Elle a entrepris **la rénovation complète du quartier des Hautes-Communes**, de la rue du Canal, l'allée des Seringats, la rue des Sapins et travaille à la réhabilitation des autres quartiers (allée des Chardonnerets, quartier Schweitzer, voiries rurales, etc.).

Sports / associations

L'équipe de la majorité municipale a fait construire au stade Jean-Claude Agneray **le terrain multisport Kobe Bryant**, dimensionné et aménagé pour le basket. Elle a également entrepris la construction d'un deuxième terrain de tennis extérieur au stade Jean-Claude Agneray. Bientôt, **un nouveau skatepark** verra le jour !

Handicap

La Municipalité a lancé il y a peu la construction **d'un lotissement pour personnes âgées** en situation de handicap physique ou mental. Les futurs résidents pourront bientôt emménager.

Aînés et lien générationnel

Afin d'améliorer le cadre de vie et le bien-être des aînés, la Municipalité **a amélioré la qualité des repas servis au Foyer de l'Âge d'Or et y a changé le mobilier**. Elle a aussi lancé la construction de 65 logements pour personnes âgées.

Paroles d'ÉLUS "

Corinne Noël,
maire de Marck



Depuis 2020, nous travaillons chaque jour à votre service et nous continuons de transformer notre belle commune. À ce jour, il reste une cinquantaine de propositions à mettre en oeuvre. C'est peu et beaucoup à la fois. Soyez sûr que nous ferons notre maximum pour les réaliser sans aucune hausse d'impôt et ce malgré l'inflation et la hausse des prix de l'énergie qui impactent les finances de la collectivité. Ce projet, vous y avez contribué, c'est votre projet et nous le ferons, comme nous l'avons promis. Marck se transforme de manière franche, progressive et déterminée...et ce n'est pas fini.



Culture / Jumelage

Afin de préserver le patrimoine local, la Municipalité est parvenue à convaincre l'Etat de **classer au monument historique le phare de Walde**. Nous travaillons dorénavant à sa réhabilitation.

Éducation

Depuis 2020, les repas dans les cantines des écoles marchoises sont **composés à 50% de produits bios ou locaux**. Afin de garantir de bonnes conditions d'apprentissage, la Municipalité a investi dans l'équipement numérique. Des travaux de rénovation ont aussi été entrepris dans les écoles (changement de menuiseries, des toitures, d'éclairages).

Jeunesse

Comme proposé dans le programme en 2020, **une bourse au BAFA** a été mise en place et l'ensemble des aides ont été maintenues.

Petite Enfance

Les propositions du programme de 2020 ont toutes été réalisées : le suivi de l'évolution de la population Marchoise et **le passage à des repas 100% bios et locaux** afin de développer l'éducation au goût.

Communication

La quasi intégralité des propositions autour du numérique et de la communication a été réalisée : **la mise en ligne d'un nouveau site Internet**, d'une nouvelle application, l'installation de panneaux lumineux, etc.

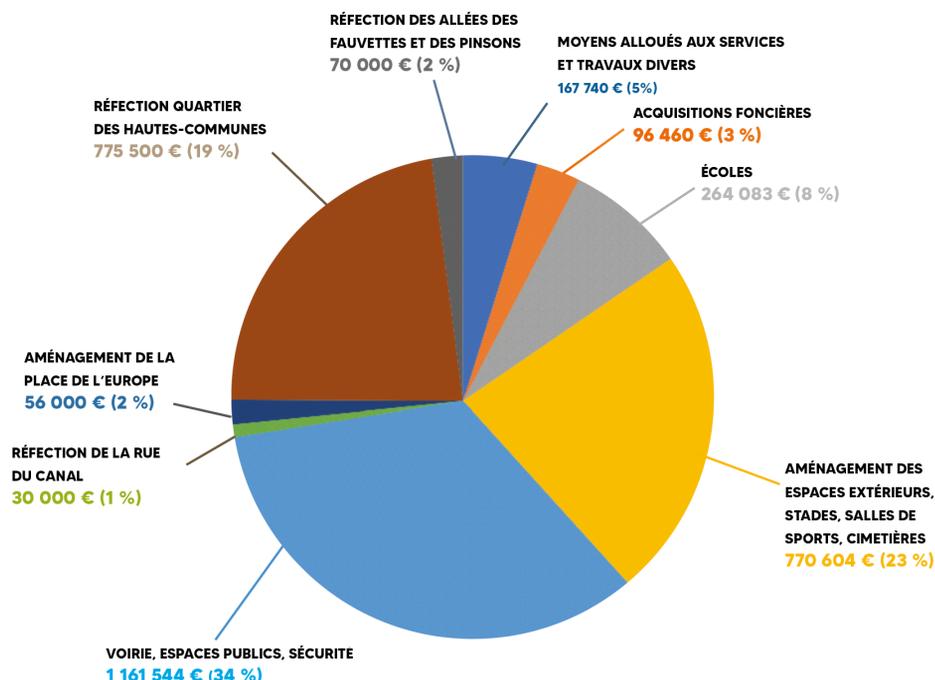
21 propositions sont en cours

- La municipalité a d'ores et déjà financé plusieurs études pour **la création d'une halte ferroviaire** sur la ligne Calais - Dunkerque.
- L'équipe municipale est sur le point de lancer **la construction d'une médiathèque** afin de développer l'offre culturelle.
- D'ici 2026, la municipalité s'était engagée à remplacer les lampadaires "boules" pour les faire passer en LED. **Une partie des lampadaires** a déjà été remplacée.
- Prochainement, **un nouveau système de badge nominatif** sera mis en place pour l'ensemble des salles communales afin d'améliorer la gestion des équipements, les sécuriser davantage et prévenir les mauvais usages, etc.

Le budget validé par le CONSEIL MUNICIPAL

Lors des conseils municipaux des 6 et 31 mars 2023, retransmis en direct sur la page Facebook de la ville, les budgets 2022 et 2023 ont été validés par le conseil municipal à l'unanimité. L'ensemble des délibérations a été adopté sans opposition, preuve du sérieux de son budget.

Le budget d'investissement 2023



3,3 millions d'euros d'investissement en 2023

En dépit de la crise économique et financière, la Municipalité a prévu de nombreux projets et travaux afin de dynamiser la commune tout en garantissant la stabilité budgétaire de la collectivité. Au total, 3,389 millions d'euros vont être dépensés en 2023.

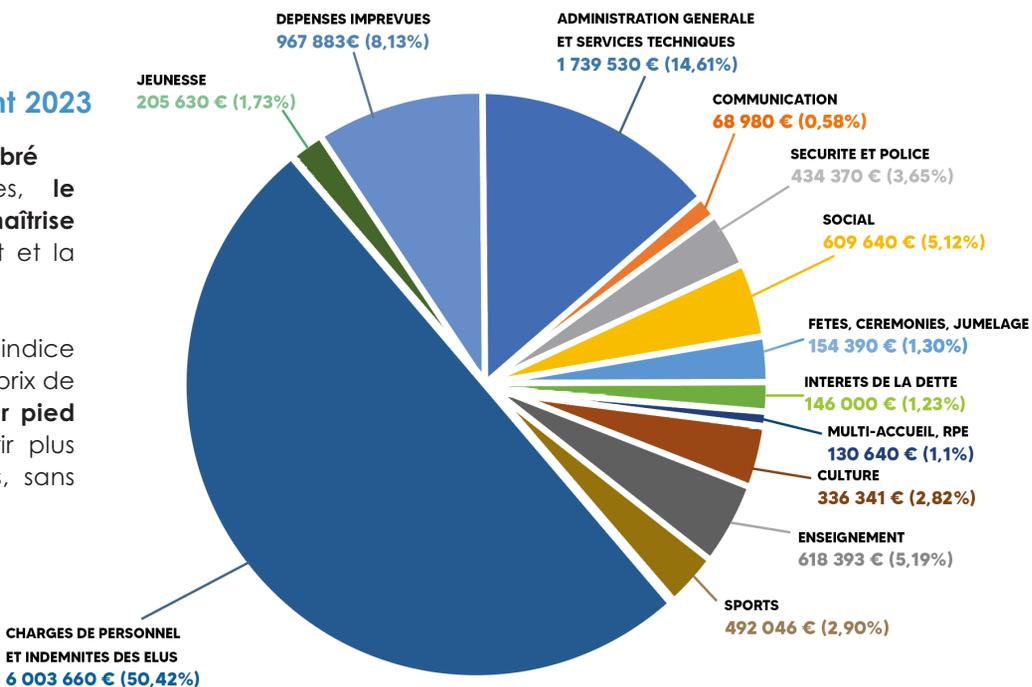
La plupart des investissements vont être réalisés pour des travaux de rénovation du patrimoine pour le bien-être des Marckois et l'attractivité de la commune.

Le budget de fonctionnement 2023

Un budget de fonctionnement équilibré

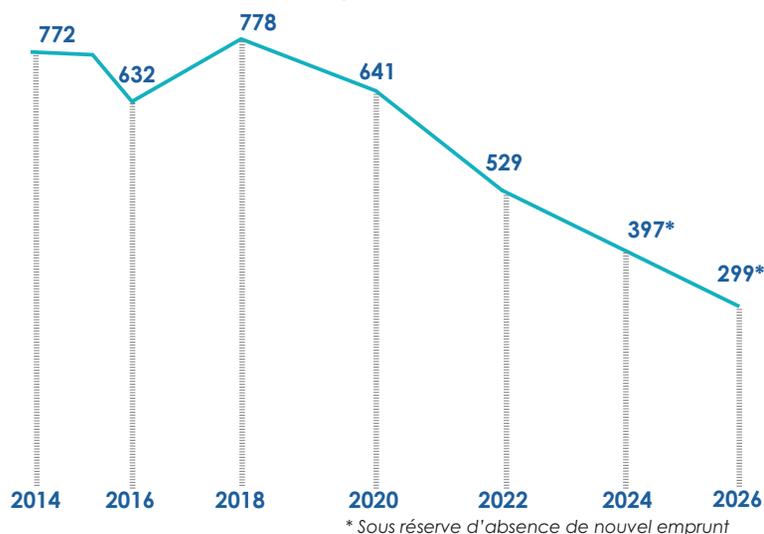
Depuis de nombreuses années, le leitmotiv de la Municipalité est la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la diminution de l'endettement.

Malgré l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et la hausse du prix de l'énergie, la Municipalité a mis sur pied un budget à l'équilibre pour offrir plus de services publics aux Marckois, sans augmentation d'impôts.



Pour en savoir plus, scannez moi !

Dettes de la commune par habitant en euros



La dette par habitant au plus bas

Depuis l'arrivée de l'équipe municipale en 2014, la dette par habitant baisse de manière continue y compris en 2023, malgré l'inflation et les projets imaginés. Sauf imprévu, la dette continuera de baisser jusqu'à atteindre un taux jamais vu, atteignant moins de 300 euros par habitant en 2026 contre 956 euros en moyenne au niveau national.

Évolution des taux communaux des impôts locaux

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------|---------|---------|---------|
| Taxe foncière bâtie | 41,45 % | 41,45 % | 41,45 % |
| Taxe foncière non-bâtie | 54,97 % | 54,97 % | 54,97 % |

Les taux communaux des impôts inchangés

Malgré les difficultés financières qui frappent les collectivités, les taux des impôts locaux n'augmenteront pas en 2023. Ce taux inchangé permettra aux Marchois et Marchoises de préserver leur pouvoir d'achat.

Paroles d'ÉLUS



Raymond Lefebvre, adjoint aux finances

Imaginer des projets de qualité, faire grandir Marck, développer les services publics pour les Marchois tout en garantissant une gestion budgétaire saine : tel est le leitmotiv de la Municipalité depuis son arrivée en 2014. Cette année encore, malgré un contexte économique défavorable amenant les collectivités

territoriales à faire des choix parfois difficiles, l'équipe municipale a mis sur pied un budget 2023 à l'équilibre et ambitieux. Plus de 3,3 millions d'euros vont être investis pour améliorer le cadre de vie des Marchois et proposer des nouvelles infrastructures, rénover les anciennes et, comme depuis de longues années, offrir des prestations de service public de qualité, à la hauteur de vos besoins.

CONSEIL MUNICIPAL

Les autres délibérations

Motion contre la fermeture d'une classe

La Municipalité a voté une motion contre la fermeture d'une classe de l'école élémentaire du Moulin souhaitée par le directeur académique de l'Éducation nationale. Cette fermeture risque d'augmenter les effectifs par classe.

Des tickets restaurants pour les agents municipaux

Pour aider les agents municipaux face à l'inflation qui touche tous les ménages français, la Municipalité va attribuer à ses agents municipaux des tickets restaurants, d'une valeur de 5€ et au nombre de 8 par mois.

De nouveaux logements locatifs rue des Avocettes/allée des Courlis

Bientôt, des familles pourront investir 12 nouveaux logements gérés par le bailleur social Habitat des Hauts-de-France, allée des Courlis. Le bailleur a sollicité une garantie d'emprunt à hauteur de 100%.

Une subvention pour l'association Marck Judo

La Municipalité a cette fois-ci décidé d'accorder une subvention de 1 000€ à l'association Marck Judo pour l'organisation d'un stage le 30 avril animé par Cyrille Maret, médaillé aux JO de 2016.

Ouverture d'une antenne de la Région Hauts-de-France

Prochainement, une antenne de la Région Hauts-de-France va faire son apparition sur la Place de l'Europe. Au quotidien, deux agents formés seront chargés d'accompagner des particuliers et des acteurs du territoire dans leurs démarches pour bénéficier des dispositifs de la Région.

Des subventions demandées

Au cours des conseils municipaux, la Municipalité a voté plusieurs demandes de subventions : auprès du département du Pas-de-Calais pour le nouveau skatepark, et auprès de l'État des subventions "Fonds Verts" pour la toiture de l'école des Hautes-Communes et le remplacement des 242 lampadaires "boules" de la ville.

TRAVAUX

Quels sont **LES TRAVAUX** prévus à Marck ?

L'année 2023 est rythmée par de nombreux travaux de rénovation de voirie et du patrimoine communal. Ces dernières semaines, plusieurs chantiers ont débuté. Tour d'horizon des plus marquants.

Dernière phase des travaux du quartier des Hautes-Communes...

Le 17 avril, la dernière phase du réaménagement du quartier des Hautes-Communes a commencé. Les travaux consistent à **rénover intégralement la placette** du quartier.

Des arbustes, des arbres et des pavés colorés seront installés, respectant ainsi le plan communiqué aux habitants lors d'une réunion d'information organisée fin 2022. Ces travaux de réaménagement se **termineront avant la fin de l'été**.



...de nouveaux candélabres LED et des travaux de rénovation



Également le 17 avril, conformément au plan de sobriété voté au conseil municipal en septembre 2022, les **candélabres de l'avenue François Mitterrand ont été changés** dès le pont Pollaert.

L'objectif est de remplacer ces candélabres « boules » par de **l'éclairage public LED afin de réduire la consommation énergétique** et l'empreinte écologique de la commune. Dans les semaines à venir, les candélabres « boules » des **allées des Pinsons et des Fauvettes** seront également remplacés.

Durant l'été, d'autres travaux pourraient être réalisés. La **toiture de l'école du Moulin** va être rénovée optimisant ainsi les **performances énergétiques et l'isolation thermique** du bâtiment. Ces travaux de rénovation vont offrir davantage de confort aux élèves.

Une autre toiture sera concernée par une réfection : celle du **COSEC, rue Boris Vian**. Une aide à maîtrise d'ouvrage a d'ores et déjà été lancée afin de connaître les contraintes techniques et la faisabilité de ce changement de toiture.

Autre quartier, autre chantier. Depuis mi-avril, **les travaux de réhabilitation des logements du quartier Schweitzer ont débuté**.

Le chantier, géré par Flandres Opale Habitat, consiste à rénover près de **140 logements et d'effectuer un doublage extérieur** afin d'améliorer l'isolation de ces logements. La fin des travaux est prévue fin 2024.

AGENDA

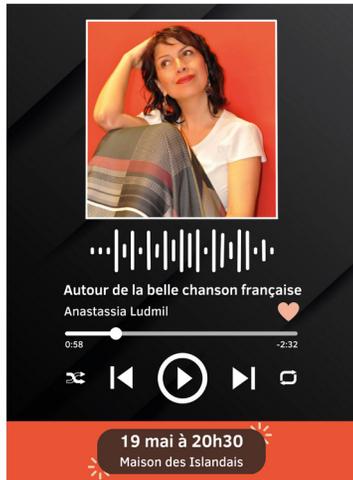
Ce qui vous attend cet été, pour ne rien rater !

MAI

Vendredi 19 et samedi 20 :

Soirées chansons françaises

Le 19 mai à 20h30 à la Maison des Islandais. Concert assuré par la chanteuse Anastassia Ludmil.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



JUIN

Vendredi 2 :

La Fête des Voisins

Inscription en mairie ou en ligne sur www.ville-marck.fr.



Billetterie et infos
sur www.ville-marck.fr

JUIN

Les 18, 19 et 20 :

Ducasce sur la Place de l'Europe.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Samedi 24 :

Fête de l'Été sur la Place de

l'Europe de 14h à 19h. Présence de structures gonflables pour les enfants.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Vendredi 30 :

Boum du Conseil municipal des

Jeunes au complexe Hubert Seban à 19h à 21h. Réservée aux Marckois du CM2 à la 3ème.



JUILLET

Mercredi 5 :

Début des festivités Marck & l'Été

L'intégralité du programme est à lire page 6.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Vendredi 7 et samedi 8 :

Cinéma en plein air sur la Place de

l'Europe dès 21h. Diffusion de Top Gun 2 le vendredi et Les minions 2 le samedi.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Jeudi 13 :

Bal des pompiers à 19h et feu d'artifice à 23h au stade Agneray.



AGENDA

JUILLET

Vendredi 14 :

Festivités de la fête nationale
Cérémonie de la fête nationale à 11h sur la Place de l'Europe puis Guinguette Républicaine à midi à la Ferme des Aigrettes.



Retrouvez la ville de Marck © www.ville-marck.fr



SEPTEMBRE

Dimanche 3 :

Forum des associations au complexe Hubert Seban de 10h à 16h. Restauration sur place.



Retrouvez la ville de Marck © www.ville-marck.fr



Samedi 9 et dimanche 10 :

Fête des Islandais

Samedi de 19h à 23h30 au stade des Hemmes-de-Marck. Moules-frites, concert et feu d'artifice.

Dimanche : brocante des Hemmes de 8h à 17h rue Robelin.



Retrouvez la ville de Marck © www.ville-marck.fr





Votre réparateur smartphones, tablettes électronique & microsoudure sur la Côte d'Opale

docmobiles62.fr



➔ à 5mn de la gare
TGV de FRETHUN

☎ 06.63.19.43.06

TRIBUNES POLITIQUES

Groupe « Ensemble, Marck change ! »

Chères Marckoises, chers Marckois,

Voilà 3 ans que vous nous avez massivement renouvelé votre confiance pour poursuivre, à vos côtés, la transformation de notre commune.

Depuis mars 2020, comme depuis 2014, nous travaillons chaque jour pour améliorer votre cadre de vie, offrir à vos enfants des bonnes conditions d'épanouissement, garantir à nos aînés une retraite dynamique en toute quiétude et proposer à chacun des animations et services publics de qualité.

Grâce à une gestion saine et rigoureuse de nos finances publiques depuis 2014, nous sommes en mesure de poursuivre nos investissements du quotidien aux 4 coins de Marck, et ce malgré la crise économique et l'augmentation des dépenses imposées (fluides, salaires, énergie) aux communes.

Partout dans notre ville des quartiers entiers sont rénovés, souvent pour la première fois depuis leur construction, avec une attention particulière pour les économies d'énergie et à la préservation de notre environnement.

D'ici quelques mois, nous entamerons également la construction de notre médiathèque communale, qui sera un véritable outil de rayonnement culturel de Marck dans l'ensemble du Calaisis, en même temps qu'un lieu de rencontres intergénérationnelles pour nos concitoyens. La construction de notre médiathèque communale était une promesse de campagne de notre équipe municipale lors des élections de mars 2020 et, comme toutes les autres, elle sera tenue.

Ainsi, à mi-mandat, comme vous avez pu le constater à lecture de ce numéro, nous avons déjà réalisé près de 2/3 de nos propositions de campagne pour améliorer votre quotidien.

Il reste encore beaucoup à faire, et nous comptons sur vous pour nous accompagner dans ces beaux défis, en nous faisant part de vos propositions, de vos remarques et de vos idées, par exemple lors de nos instants de convivialité ou lors des moments de démocratie participative régulièrement organisés.

D'ici là, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été ensoleillé à Marck ou ailleurs !

Fidèlement,

Pierre-Henri Dumont
Député
Président du groupe majoritaire du Conseil municipal de Marck

Groupe « Ensemble, valorisons Marck »

Le groupe "Ensemble, valorisons Marck" n'a pas transmis sa tribune politique.

William Bouchel, Jean-Paul Ledet, Céline Bouchel

Groupe « Vision commune »

Le groupe "Vision commune" n'a pas transmis sa tribune politique.

Les textes ont été retranscrits tels qu'ils ont été donnés. Conformément à la jurisprudence administrative et au règlement du Conseil municipal, l'espace d'expression accordé à chaque groupe est proportionnel au résultat des dernières élections municipales.

LA VILLE VA

Marck

DU 5 JUILLET AU 23 AOÛT

GRATUIT



& l'été



5 JUILLET

PLACE DE L'EUROPE

Water Party

20 JUILLET

QUARTIER SCHWEITZER

Journée football

9 AOÛT

FORT-VERT

Bubble Foot

23 AOÛT

QUARTIER DES HAUTES-COMMUNES

Initiation Bmx

19 JUILLET

FERME DES AIGRETTES

Laser Game

3 AOÛT

MAISON DES ISLANDAIS

Escape Game

18 AOÛT

COMPLEXE HUBERT SEBAN

Laser Game Fluo

Conception, illustration : Service communication - Ville de Marck